

le HERD BOOK CHAROLAIS vient naturellement en appui à l'organisation de ses concours HBC afin qu'ils se déroulent dans de bonnes conditions. Pour information, la mise à disposition logique du personnel HBC pour la gestion des concours (assistance à la gestion des concours, communication via les outils HBC, gestion des rings, animation.....) représente un montant de 1 000 € en moyenne par concours. Ce soutien au concours nous paraît essentiel et est indiscutable pour le Herd book Charolais.

Nous vous rappelons que la Reconnaissance du concours est conditionnée au respect des principaux points techniques listés ci-dessous :

- 1- Le concours de reproducteurs ne devra compter pour la race charolaise que des animaux inscrits au Livre A+ et A+2 du Livre Généalogique HBC.
  - ▶ Ouverture aux animaux nés HBC et inscrit Livre A+ et A+2 appartenant à un non adhérent

**Afin de répondre aux orientations raciales, les veaux participant au Concours ne devront pas être nés de césarienne.**

*Ce contrôle est effectué par la secrétaire HBC à partir de la liste communiquée par vos soins. L'organisateur a la responsabilité de faire appliquer les éléments signalés par le HERD BOOK CHAROLAIS suite au contrôle*

- 2- Pas de limite à minima d'animaux en concours
- 3- Utilisation des pancartes HBC (animaux + élevage)
- 4- Gestion du concours avec le logiciel HBC
- 5- Mise en place d'un catalogue contenant au minimum les éléments cités dans le document joint intitulé « Catalogues types – Concours Reconnus Herd Book Charolais »
- 6- Edition du palmarès contenant au minimum les éléments cités dans le document joint intitulé « Palmarès types – Concours Reconnus Herd Book Charolais »

*Les données du palmarès devront obligatoirement être saisies dans le Logiciel dédié à cet effet.*

- 7- L'animation raciale sera effectuée par un inspecteur du HBC
- 8- Jury :
  - Le classement sera effectué par des juges agréés par le HBC
  - Section : 1 juge titulaire + 1 juge AJEC
  - Prix spéciaux et grands prix : 1 juge AJEC + 1 juge titulaire + 1 éleveur agréé (Concours Pour Tous)
- 9- **Veaux d'automne** : Prévoir une section veaux d'automne (nés du 1<sup>er</sup> août au 30 novembre de l'année précédent le concours). Un prix d'honneur « veaux d'Automne » devra être attribué (y compris à Moulins)

*L'organisateur du concours fournira au jury le nombre d'animaux présents. Le jury devra désigner les animaux qui participeront à Moulins.*

*L'élevage est en pleine mutation, le Herd Book Charolais et les outils raciaux doivent anticiper ces changements. Pour ces raisons, les administrateurs du HBC qui ont pour rôle de préserver les intérêts de l'association ont décidé en juin dernier que les concours reconnus par le HBC ne pouvaient pas être sponsorisés par un Organisme de Sélection concurrent au HERD BOOK CHAROLAIS.*

LE PRESIDENT



PASCAL LANGEVIN